

CONSEIL COMMUNAL DE BURSINS

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU MARDI 11 DECEMBRE 2018 – 19H30

Président : Eric Striberni

Secrétaire : Susete Ulliel

Le président ouvre la séance à 19h35.

Il présente la nouvelle secrétaire du conseil. Madame Susete Ulliel et lui passe la parole pour l'appel.

1. Appel

Conseillers/ères convoqués	35
présents	30
excusés	-
absents non excusés	5

Le quorum étant atteint nous pouvons siéger valablement.

1. Appel
2. Approbation du PV de la séance du 26 juin 2018
3. Assermentation
4. Préavis municipal n° 06/2018
Budget 2019
5. Préavis municipal n° 07/2018
Demande de crédit extrabudgétaire pour la réfection de la desserte forestière de la Côte de la Bursine
6. Préavis municipal n° 08/2018
SIDERE, modification des statuts
7. Préavis municipal n° 09/2018
Règlement communal sur l'acquisition de la bourgeoise de la commune de Bursins
8. Communication des délégués aux associations intercommunales
9. Communication de la Municipalité
10. Communication du Bureau
11. Divers et propositions individuelles

2. PV de la séance du 26 juin 2018

Le PV est mis en discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote à main levée. Le PV du 26 juin 2018 est accepté à l'unanimité.

3. Assermentation

Le Président prend la parole, Monsieur Dutoit a donné sa démission fin juin. Nous le remplaçons par le suppléant, Monsieur Julien Menthonnex. Le Président l'assermente, il demande à l'assemblée de se lever. Le président donne lecture du texte de l'assermentation.

Monsieur Julien Menthonnex lève la main droite et dit je le promets. L'assemblée l'applaudit.

Le Président informe, que Madame Ulliel a été assermentée le 23 septembre lors des votations en présence d'une partie du bureau.

4. Préavis municipal n° 06/2018

Budget 2019

Personne n'en demande la lecture.

Le Président donne lecture des conclusions de la commission des finances.

Il passe la parole à M. Alfred Blaum rapporteur de la commission des finances, qui en lit les conclusions soit en résumé :

Charges : CHF 4'187'725.-

Revenus : CHF 4'081'207.-

Excédents de charges : 106'518.-

La commission propose au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Président remercie M. Blaum et passe la parole à Monsieur le Syndic.

Monsieur le Syndic apporte quelques précisions sur les charges liées aux associations intercommunales soit :

Social :

ARAS-AAS/CSR, AVASAD,

Aide et prévoyance sociale, facture sociale : CHF 840'550.-

Péréquation, police, pompiers, protection civile CHF 765'955.-

Enfants :

Bibliothèque, école de musique, Sésame,

écoles, accueil de jour CHF 753'694.50

Forêts, déchetterie, épuration CHF 186'775.-

Région Nyon :

Bassin de transports, cotisation, DISREN,

taxes de séjour CHF 94'185.50

Le président remercie M. Le Syndic et ouvre la discussion.

Il donne la parole à M. Serge Clément. Celui-ci apporte quelques précisions concernant le budget. Il note tout de même que depuis 2-3 ans les revenus diminuent et les charges payées au canton augmentent. Il faudrait trouver des solutions pour inverser la tendance. Il en donne quelques pistes, notamment la valorisation des locaux. Et d'avoir une politique financière adaptée aux dépenses de la commune.

Le président remercie Monsieur Clément. Et donne la parole à Monsieur Joël Martin.

Monsieur Martin demande qu'un minimum de débat concernant les finances soit amené. La situation de la commune est plus critique qu'il y a 10 ans. Chaque année les choses se compliquent et il convient de trouver des solutions pour assainir les finances et équilibrer les budgets autant que possible. Un message à destination de la Municipalité ; de trouver des solutions pour équilibrer les comptes qui sont déficitaires année après année. Des pistes pour amener plus de revenus dans la commune et de réduire les dépenses.

Le président remercie M. Martin et passe la parole à Madame Anne Guisolan.

Madame Guisolan demande si le budget va être passé en revue chapitre après chapitre.

Monsieur le Président répond que non.

Madame Guisolan a une question concernant les entretiens parcs et cimetières ; pourquoi on passe à CHF 12'000.- pour 2019 alors qu'en 2018 on était à CHF 1'500.- de frais.

Monsieur Le Syndic prend la parole, il explique que cette dépense servira à aménager et sécuriser la place avec panorama à l'endroit des anciens réservoirs de Vinzel. En collaboration de celle-ci.

Le Président remercie Monsieur le Syndic.

La parole n'étant pas demandée, le Président clôt la discussion, relit les conclusions du préavis et passe au vote à main levée. Pas d'avis contraire, une abstention, le préavis est accepté.

5. Préavis municipal n° 07/2018

Demande de crédit extrabudgétaire pour la réfection de la desserte forestière de la Côte de la Bursine

Personne n'en demande lecture.

Le Président donne lecture des conclusions du préavis, et passe la parole à Monsieur Blaum, rapporteur de la commission des finances qui en lit les conclusions.

Le Président remercie M. Blaum et passe la parole à la commission des alpages, Monsieur Peter Hauri. Il en lit le rapport.

Le Président remercie M. Hauri, et ouvre la discussion.

Madame Guisolan demande à la municipalité des arguments pour voter en faveur de ce préavis alors que la commune a des problèmes financiers.

Madame Pinel, municipale répond : ces travaux sont nécessaires, c'est une opportunité pour la commune, car cette route est subventionnée à hauteur de 70% car c'est une desserte forestière. Si les travaux ne sont pas effectués, l'exploitation du bois va devenir de plus en plus onéreuse. De plus nous pouvons bénéficier du fond FIF (Fond Investissement Forestier) un prêt à taux 0%. Pourquoi l'année prochaine ? car nous sommes certains d'obtenir ces subventions à hauteur de 70% et dès 2020 nous n'en avons plus la certitude.

Monsieur Clément confirme que la réfection de cette route est une bonne opportunité pour la commune de valoriser les actifs et de profiter des subventions.

Monsieur Le Syndic confirme la nécessité de refaire cette route au vu de son état.

La parole n'étant pas demandée, le Président clôt la discussion, relit les conclusions du préavis et passe au vote à main levée. Pas d'avis contraire, deux abstentions le préavis est accepté.

6. Préavis municipal n° 08/2018

SIDERE, modification des statuts

Personne n'en demande la lecture.

Le Président donne lecture des conclusions du préavis, et passe la parole à Madame Guisolan, rapporteur de la commission des règlements et statut elle en lit le rapport.

Le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, le Président clôt la discussion, relit les conclusions du préavis et passe au vote à main levée. Le préavis est accepté à l'unanimité.

7. Préavis municipal n° 09/2018

Règlement communal sur l'acquisition de la bourgeoise de la commune de Bursins

Personne n'en demande la lecture.

Le Président donne lecture des conclusions du préavis, et passe la parole à Madame Guisolan, rapporteur de la commission règlements et statuts qui en lit les conclusions.

Le Président ouvre la discussion. Le Président donne la parole à la greffe.

Madame Agnès Boudry donne quelques explications supplémentaires concernant la nouvelle procédure de naturalisation :

Délai de résidence : 1 année dans la commune

Rapport d'enquête fait par Monsieur Francey (ancien policier à la retraite)

Test de connaissance : Obligatoire dès 12 ans

Par écrit, 60 minutes

48 questions

Surveillance par le greffe

Correction du test par le greffe et un municipal

Audition du candidat : Par une commission formée de 3 personnes

(2 municipaux et 1 conseiller communal)

Pour compléter des lacunes ou lever des doutes avérés

PV d'audition obligatoire

Clôture de la phase commune : Envoi du préavis municipal et du dossier complet au canton

Le candidat est avisé de la clôture par écrit par le greffe

Décision municipale : Si positive : envoi au canton

Si négative : délai de 30 jours pour que le candidat présente des arguments

Pour plus d'informations : www.bursins.ch/naturalisation

Le Président remercie Madame Boudry. La parole n'étant pas demandée, le Président clôt la discussion, relit les conclusions du préavis et passe au vote à main levée. Le règlement est accepté à l'unanimité.

8. Communication des délégués aux associations intercommunales

Monsieur Christian Parmelin, délégué du Conseil communal au Conseil régional du district de Nyon, prend la parole.

Depuis la dernière séance du Conseil communal, le Conseil intercommunal du Conseil régional s'est réuni une seule fois le 27 septembre 2017 à la salle des Cimes à Le Vaud.

A cette occasion, l'assemblée a approuvé la demande de crédit de 300'000 fr. pour la réalisation du projet du Bois de Chênes à Genolier. Ce projet est intimement lié à la rénovation de la Ferme du Bois de Chênes qui accueillera deux logements destinés aux intendants du site ainsi que des espaces didactiques au service de la sensibilisation de l'environnement. Le montant alloué doit permettre entre autres de financer l'aménagement de ces espaces, la pose de la signalétique destinée au public et les animations prévues sur le site. L'assemblée a également accepté la demande d'octroi d'un crédit extra-budgétaire de 35'000 fr. pour mener à bien le processus de recrutement des futurs secrétaire général et boursier de la Région de Nyon. Suite à ce processus, M. Olivier Haener a été nommé au poste de secrétaire général du Conseil régional du district de Nyon en remplacement de M. Patrick Freudiger. Il entrera en fonction le 1er février prochain.

Le 21 novembre dernier, les délégués au Conseil intercommunal de la sous-région Lac-Vignoble, à laquelle notre commune est rattachée, se sont rencontrés pour la première fois à Bursins pour faire connaissance et aborder une réflexion commune sur la place et les intérêts de la sous-région au sein de la Région de Nyon. Des réunions seront régulièrement tenues avant chaque séance du Conseil intercommunal pour discuter des objets qui seront débattus à cette occasion.

La prochaine séance du Conseil intercommunal aura lieu demain à Founex avec, à l'ordre du jour, le budget 2019, une demande de crédit de 274'540 fr. pour la réalisation de l'abattoir régional du Carre à Aubonne afin de remplacer l'abattoir existant à Rolle, une demande de crédit de 58'000 fr. pour la réalisation du projet de liaison mobilité douce Rolle-Perroy, secteur Route des Quatre-communes, à Rolle, une demande de crédit de 1'386'000 fr. en faveur de la promotion touristique régionale pour la période 2019-2021, une demande de crédit de 210'000 fr. pour soutenir les activités de l'Usine à Gaz durant la période 2018-2020 et une demande de soutien au far de 460'000 fr. pour la période 2019-2022. Il sera procédé à l'élection d'un membre au Comité de direction pour succéder M. François Roch, syndic de Perroy.

Monsieur Pamelin rajoute que si les conseillers ont des questions, qu'ils n'hésitent pas, il explique très volontiers ce qui se fait au conseil régional.

Le président remercie Monsieur Christian Parmelin.

9. Communication de la Municipalité

Le Président passe la parole à Monsieur le Syndic.

Monsieur le Syndic fait un petit rappel de la situation concernant l'office de Poste à Bursins :

- L'office de Bursins se trouve sur une liste « analysés » en 2020
- Les offices de Rolle et Gland se trouvent à 20 minutes en transports publics de Bursins
- En 2017, pétition citoyenne pour le maintien de la poste
- En 2018 rencontre avec les dirigeants de la poste et évaluation des possibilités

Avenir :

- La loi autorise la poste à fermer l'office de Bursins
- La poste a un partenaire fiable qui souhaiterait s'implanter à Bursins
- La Municipalité souhaite donner la possibilité aux commerces locaux style boulangerie
- Si un commerce s'installe à l'emplacement de la poste, son bail est lié aux activités de l'agence postale
- La poste décide du choix du partenaire, mais la Municipalité décide du locataire, un compromis doit être trouvé.

Aujourd'hui pas beaucoup d'avancement, mais c'est un peu le but on veut garder la poste le plus longtemps possible.

Le Président remercie Monsieur le Syndic.

Madame Page, municipale, donne quelques informations : côté loisirs, pour la première fois cette année, la commune a collaboré avec la paroisse, au feu de l'Avent, le 1^{er} dimanche de l'Avent, petit comité : environ 50 personnes ont participé à cet événement.

Elle remercie l'équipe qui a œuvré pour cet événement : Sébastien Parmelin, Anne Guisolan, pour l'organisation, Madame Pinel pour le tourné de manivelle du grilloir à châtaignes et Rita et Eric Striberni pour les marrons. Nous espérons pouvoir continuer sur cet élan, pour que cela devienne une tradition.

Deuxième communication : Région Nyon. Gros morceau du moment dans les journaux. Réaction très forte de la sortie de Prangins. On s'inscrit dans une responsabilité pour le bien être de toute la région. Madame Page encourage les conseillers à aller sur le site de Région Nyon afin de voir tout ce qui se fait dans la région. Une grande réflexion est en cours sur la suite à donner à Région Nyon. Le 13 février 2019 un forum discussion qu'est-ce qu'on veut faire et comment le faire pour fédérer les communes. Un proverbe africain : seul on va beaucoup plus vite, ensemble on va beaucoup plus loin.

Monsieur le Syndic prend la parole :

A l'occasion du dernier conseil de cette année, il est agréable de pouvoir travailler dans la confiance et la collégialité. Mes remerciements s'adressent à Madame Agnès Boudry et à Madame Liliane Trombert et Olivier George pour le travail accompli. Madame Boudry a réussi avec succès la formation de spécialiste en administration publique avec brevet fédéral. Madame Trombert fêtera ses 10 ans de service et Monsieur George ses 35 ans. Bravo pour cette fidélité.

Les conseillers applaudissent.

Merci aux conseillers, conseillères, Monsieur Eric Striberni et Madame Ulliel pour le travail accompli.

En août de cette année nous avons repris un apprenti à 100%. Nous formons tous nos vœux pour la suite de sa formation.

Des lourds travaux ont été entrepris à la maison Bernoise ainsi que sur le clocher.

Un cours sur l'utilisation du défibrillateur et une course pour les aînés ont été proposés. Les commissions ont été invitées à la visite des alpages.

Monsieur le Syndic souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de Noël et ses meilleurs vœux pour 2019.

10. Communication du bureau

Le Président donne les dates des conseils pour l'année prochaine, à savoir,

- 26 mars 2019, 25 juin 2019, 24 septembre 2019 et 10 décembre 2019

Le Président lit la lettre reçue de Madame et Monsieur Bertoglio. Ceux-ci donnent leur démission pour le 31 décembre 2018. A la prochaine séance, 2 nouveaux suppléants seront assermentés.

Il souhaite aussi ses bons vœux pour les fêtes de fin d'année et un bon début en 2019 et beaucoup de neige pour ceux qui veulent aller skier.

11. Divers et propositions individuelles

La discussion est ouverte

Monsieur Christian Parmelin demande des explications concernant les travaux sur le pont qui est vers l'autoroute.

Monsieur le Syndic répond que c'est un pont qui a été accidenté par un camion, la ferraille est apparente. L'OFROU a mis des panneaux, la circulation sur le pont se fait dans sur une seule voie. Les travaux sont à la charge de la confédération.

Monsieur Lucien Rossel, demande quelle est la marge de manœuvre concernant les charges imposées par le canton

Monsieur le Syndic répond que la facture sociale nous n'y échappons pas et on ne peut pas faire grand-chose.

Madame Guisolan demande est-ce que la fusion des communes permettrait d'être plus grand et plus fort face au canton ?

Monsieur le Syndic répond qu'au départ oui, mais à terme non. Ce serait un faux problème. On aurait des avantages à court terme. La fusion ne règle pas le problème.

Monsieur Clément rebondi en disant que ce n'est sûrement pas pour demain la fusion des communes.

Madame Page répond que toutes les charges ne sont pas imposées par le canton, mais qu'une bonne partie provient des associations intercommunales dont nous faisons partie obligatoirement car une petite commune comme la nôtre ne peut pas faire autrement.

Monsieur Martin demande que faire face à l'UCV/ADCV ?

Monsieur le Syndic répond qu'on ne peut pas faire autrement que de faire partie des associations intercommunales.

Plus personne ne demandant la parole, le Président clôt la séance à 20h45

Bursins, le 11 décembre 2018

Le Président

La Secrétaire

